



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **Boulevard de l'Humanité
Chaussée de Bruxelles 82
Boulevard de la Deuxième Armée Britannique 29**

Identité du demandeur : **Société Nationale des Chemins de fer Belges - SNCB - Yoanna Dubail**

Demande de : **permis d'urbanisme**

Objet de la demande : **Maintenir trois panneaux publicitaires de 16 m² chacun, situés à : Boulevard de la Deuxième Armée Britannique (en face du n° 29), Boulevard de l'Humanité et Chaussée de Bruxelles (en face du n° 82), tous dans la commune de Forest. - PU 28919**

PRAS : **espaces structurants, zones de chemin de fer**

Motif principaux de l'enquête :

- Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions -
- Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU –

L'enquête publique se déroule :

A partir du 04/03/2025 et jusqu'au 18/03/2025 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/fr>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 14/03/2025, soit :

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : commissiondeconcertation@forest.brussels
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

La commission de concertation aura lieu le mardi 01 avril 2025.

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest le 25.02.2025

Par le Collège :
La secrétaire communale,

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,

(s) Betty MOENS

(s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment
Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 28919

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : Société Nationale des Chemins de fer Belges - SNCB Yoanna Dubail

bien sis :

goed gelegen :

Boulevard de l'Humanité
Chaussée de Bruxelles 82
Boulevard de la Deuxième Armée Britannique 29

A Forest - Te Vorst,

.....

